



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-89692>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-89692**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Triel sur Seine

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21780624900017

Ville : TRIEL SUR SEINE

Code postal : 78510

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 78

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://triel-sur-seine.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_8962_1112283.html

Identifiant interne de la consultation : 2025MS07

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : DE MOURA Elisabete

Adresse mail du contact : juridique@triel.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 139702269

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Respect de la réglementation du travail Le titulaire est seul responsable du strict respect de toutes les dispositions en vigueur en matière de protection de la main d'oeuvre et des conditions de travail. Dans le cas de titulaires groupés, le respect de ces mêmes obligations par les co-traitants doit être assuré à la diligence et sous la responsabilité du mandataire.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Sous-traitance Le titulaire d'un marché peut, sous sa responsabilité, sous-traiter l'exécution d'une partie des prestations de son marché. L'opérateur économique peut recourir à la sous-traitance lors de la passation du marché et tout au long de son exécution à condition de l'avoir déclarée à l'acheteur et d'avoir

obtenu l'acceptation du sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement. Toute sous-traitance, quel que soit son rang, est déclarée dans les conditions prévues par le CCAG et le Code de la commande publique. Le sous-traitant transmettra les documents ci-après à l'appui de sa demande d'agrément : - Le pouvoir de la personne signataire de l'acte d'engagement, habilitée à engager la société. - Le copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire. - Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du Code de la sécurité sociale émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions, dite " attestation de vigilance " datant de moins de 6 mois et en cours de validité. - Les attestations et certificats délivrés récemment prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales. - Le cas échéant, le certificat attestant le versement régulier des cotisations légales aux caisses qui assurent le service des congés payés et du chômage intempéries. - L'attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité. - La liste nominative des salariés étrangers et détachés soumis à autorisation de travail conformément aux articles D8254-2 et D8254-4 du Code du travail. Cette liste précise pour chaque salarié : sa date d'embauche, sa nationalité, le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : En application des articles L.8222-1 et suivants du Code du travail, le titulaire est tenu de produire, de lui-même, tous les 6 mois et jusqu'à la fin du marché, les pièces, à jour, prévues aux articles D.8222-5 pour les cocontractants établis en France - ou à l'article D8222-5 à D8222-8 pour les cocontractants établis à l'étranger. Pour un cocontractant établi en France, les pièces sont les suivantes : 1° Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du Code de la sécurité sociale émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de six mois et en cours de validité. 2° Une attestation de régularité fiscale récemment délivrée et datant de moins d'un mois ; 3° Le cas échéant, un certificat attestant le versement régulier des cotisations légales aux caisses qui assurent le service des congés payés et du chômage intempéries ; 4° Si le titulaire recourt à des salariés détachés, il doit produire, préalablement au début du détachement, les documents justifiant de la régularité de ses obligations au regard de l'article L.1262-2-1 du code du travail. 5° Le titulaire transmettra également tous les ans ou lors de leur renouvellement le(s) attestation(s) d'assurance.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 02/10/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : PRESTATIONS DE SERVICE DE CURAGE ET DE POMPAGE DES RÉSEAUX D'EAUX USÉES ET PLUVIALES, DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES OUVRAGES, INTERVENTIONS D'URGENCE DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX POUR LA VILLE DE TRIEL SUR SEINE

Code CPV principal - Descripteur principal : 90470000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché concerne, à titre principal, des prestations de service d'entretien et d'investigation des réseaux d'eaux usées et pluviales et interventions d'urgences pour la ville de Triel-sur-Seine

Lieu principal d'exécution du marché : Triel-sur-Seine

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/08/2025